



CULLETTIVITÀ DI CORSICA  
COLLECTIVITÀ DE CORSE

Uffiziu di l'Ambiente  
di a Corsica  
Office de l'Environnement  
de la Corse



## A custeria Nordu-Uccidentale di a Corsica, un patrimoniù à tramandà.

De Calvi à Carghjese s'étend un ensemble de côtes rocheuses et de fonds marins remarquables dont l'intégrité est unique en Europe. Les particularités géologiques conjuguées au fort découpage de cette portion du littoral ont créé les conditions propices à l'installation de nombreuses espèces et d'habitats d'intérêt communautaire remarquables : herbiers de Posidonie, récifs, canyons sous-marins, mammifères marins (Grand dauphin), poissons (Corb, Mérou brun...), oiseaux marins (Cormoran huppé, Puffin de Scopoli, Balbuzard pêcheur...).

### Plusieurs sites avec des niveaux réglementaires différents constituent une vaste aire marine et terrestre protégée.



**4 Sites Natura 2000 du secteur Calvi-Carghjese** : un engagement à préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire ; Une charte Natura 2000 définit les bonnes pratiques à adopter.

**Réserve Naturelle de Scandula** : des mesures de protection réglementaire concernant la pêche, la circulation terrestre, la navigation et le survol aérien (y compris par drone).

**Réserve de biosphère Falasorma - Dui Sevi** : lieu reconnu par l'Unesco pour l'expérimentation en faveur d'un développement social et économique des populations dans le respect de la biodiversité et des valeurs culturelles.

**Site UNESCO** : site inscrit au patrimoine mondial de l'humanité pour la particularité de ses paysages et classé par la loi de 1930.

**Cantonement de pêche** : plongée sous-marine et pêche en mer interdites (sauf à pied et à la ligne depuis le rivage).



### LE BALBUZARD

Rapace uniquement piscivore, le Balbuzard pêcheur est une espèce menacée en Méditerranée. En Corse, environ 35 couples se reproduisent dont 80% est localisé entre Calvi et Carghjese. Durant la période de reproduction, de début mars à fin juillet (parfois août), il a besoin de tranquillité. **C'est la raison pour laquelle des zones de quiétude ont été établies dans un périmètre de 250 mètres autour des nids.**



### LA POSIDONIE

La préservation des herbiers de Posidonie contribue au maintien de nombreuses espèces qui en dépendent. Leurs rôles sont nombreux : stabilisation et oxygénation des sédiments, lieux de frayère et de nurseries, atténuation de l'hydrodynamisme, stabilisation des fonds, puits de carbone atmosphérique... Sa croissance très lente, de l'ordre de 1 mètre par siècle, rend sa destruction, notamment par l'ancrage des bateaux, très impactante. Sur le secteur, le mouillage dans les herbiers de Posidonie est interdit pour tous les navires de plus de 24 mètres.

### Le non-respect de la réglementation peut entraîner de lourdes sanctions, notamment en cas de dérangement ou de destruction d'espèces protégées, en particulier :

- Non-respect de l'interdiction de navigation dans les zones de quiétude du balbuzard pêcheur : 1 an d'emprisonnement et 150 000 € d'amende ;
- Destruction, arrachage, de tout spécimen de posidonie dans le périmètre de la réserve naturelle (y compris simple ancrage) : 3 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende ;
- Non-respect des zones interdites au mouillage des embarcations de plus de 24 mètres : 1 an d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

### Avec Nav&Co naviguez bien informé et découvrez la vie sous-marine.

Une application entièrement gratuite du service public

- Sur fond de carte marine du SHOM, retrouvez les alertes sur la réglementation et les informations sur le balisage en fonction de votre géolocalisation. Nav&Co vous informe sur les zones de quiétude du Balbuzard et vous permet de contribuer à sa sauvegarde.
- Grâce à 3000 points d'intérêts environnementaux, référencés par les gestionnaires d'aires marines protégées, découvrez la richesse du patrimoine naturel et les bonnes pratiques associées.
- Retrouvez la cartographie des herbiers de Posidonie et privilégiez les zones sableuses pour l'ancrage : préservez cet habitat essentiel et ancrez en sécurité !

Nav&Co



#### CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS



Office de l'Environnement de la Corse - Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica  
14 Avenue Jean Nicoli, 20250 Corti - 04 95 45 04 00 contact@oec.fr



Parc naturel régional de Corse - Parcu di Corsica  
24 Cours Paoli, 20250 Corti - 04 65 34 54 80 infos@pnr.corsica

Crédits photographiques :

Parc naturel régional de Corse  
www.oiseauxdecorse.fr

Conception :  
agence CORAIL

Impression :  
Imprimerie Bastiaise

